

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Tombé

## AMENDEMENT

N° AE183

présenté par

M. Mamère, M. Alauzet et Mme Auroi

-----

### ARTICLE 2

### RAPPORT

A la fin de l'alinéa 200, insérer la phrase suivante :

« L'AFD évaluera régulièrement l'impact en termes de développement de son portefeuille de financements publics mobilisés pour orienter des financements privés (effet levier), à l'instar de la Banque Mondiale. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Tout comme la Banque mondiale dans son rapport sur les fonds de la SFI, la France doit pouvoir évaluer l'impact réel en termes de développement du portefeuille de l'AFD. En effet, il est essentiel de s'assurer que ces financements publics soutiennent des projets privés conçus pour avoir un impact favorable en matière de développement. C'est l'objectif de cet amendement.